



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-133487>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **24-133487**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté d'agglomération plaine vallée

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20005638000013

Ville : Soisy-sous-montmorency

Code postal : 95230

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 95

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_GTvO_al7mZ

Identifiant interne de la consultation : MAPA_2024-07

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Sabathier

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Déclaration sur l'honneur justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article L.2141-1 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles, attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle et décennale couvrant l'année en cours et comportant la mention des niveaux de garantie
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la

réalisation du marché, liste des travaux fournis au cours des cinq dernières années, certificats de qualification suivants (ou équivalents) : qualibat 5132 ou qualisol socol installateur, qualibat 5143 qualisol socol exploitant.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 06/01/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix (60%) / Valeur technique (40%)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réhabilitation des installations solaires thermiques de l'espace nautique La Vague

Code CPV principal - Descripteur principal : 45330000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet de remettre en service l'installation solaire thermique de l'établissement nautique La Vague à Soisy-sous-Montmorency. Les travaux consistent à remplacer deux capteurs solaires et matériels vétustes, remplacer des tubes de liaisons entre capteurs, réaliser des modification hydraulique du stockage solaire, optimiser la décharge solaire vers piscine et le bouclage sanitaire).

Lieu principal d'exécution du marché : Rue Bleury - 95230 Soisy-sous-Montmorency

Durée du marché (en mois) : 4

La consultation comporte des tranches : Oui

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le financement du marché est assuré sur les fonds propres de la communauté d'agglomération. Mode de paiement : mandat réglementé : administratif - virement bancaire. Paiement dans le délai de 30 jours à compter de la réception de la facture. A défaut de respecter ce délai, seront appliqués des intérêts moratoires et des frais de recouvrement dans les conditions fixées par l'article R.2192-31 du code de la commande publique. Le marché est rémunéré par l'application d'un prix global et forfaitaire ferme et actualisable. Une retenue de garantie de 5% sera appliquée et pourra être remplacée par une garantie à première demande ou un cautionnement. le marché prévoit le versement d'une avance forfaitaire représentant 10% du montant du marché.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/11/2024